

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos mitrailleuses d'infanterie.

(FIN)

Emploi des mitrailleuses.

On a appelé, avec assez de raison, les mitrailleuses « de l'infanterie condensée ». C'est juste, en ce sens que ces machines fournissent du feu d'infanterie en grandes quantités sur des fronts très étroits, et avec une grande précision. Il faut cependant voir dans la mitrailleuse plus que de l'infanterie. C'est une arme spécialement apte à certaines tâches qu'elle remplit mieux que l'infanterie, mais elle perd cette supériorité dans certaines situations.

L'affût-trépied, ou le traîneau allemand, permettent une utilisation du terrain telle que les mitrailleuses n'offrent guère un but plus grand que des tirailleurs. Il est donc possible de renforcer presque à l'infini la puissance de feu d'une ligne, en y intercalant des mitrailleuses. Il y a cependant une limite à cet emploi de la nouvelle arme : l'impossibilité de suivre l'attaque de l'infanterie à la même allure, et surtout la difficulté du ravitaillement en munitions.

Les mitrailleuses peuvent avancer par bonds, mais ces bonds sont plus lents que ceux des fantassins et leur préparation demande plus de temps. De plus, pendant la marche en avant des hommes lourdement chargés, la vulnérabilité augmenterait en raison de la lenteur relative du mouvement.

Il ne faut donc pas songer à incorporer intimement les mitrailleurs aux petites unités d'infanterie. Elles doivent former des forces distinctes à la disposition des commandants de régiment, au moins, ou pour certaines tâches spéciales des commandants de bataillon.